



REGLEMENT LOCATION

CHATEAU GONFLABLE

**Le Propriétaire : Ludothèque d'Epalinges, ch. de Mon-Repos 9,
1066 Epalinges**

Le Locataire :

(NOM, prénom, adresse et no de tél.)

Les parties acceptent les points suivants :

Le château est loué pour une journée au prix de fr. 50.— pour les membres et fr. 70.—pour les non-membres de la Ludothèque

Il est demandé au locataire de préparer une surface plane et propre à l'extérieur pour l'installation du château. Cette installation sera faite sur une bâche pvc (fournie avec le château).

Le château n'est pas utilisable en cas de pluie ou par grand vent.

Les enfants doivent sortir immédiatement du château, si pour une raison quelconque celui-ci se dégonflait ou se ramollit.

Il est impératif qu'une personne soit responsable du château, et ce, pendant la durée totale de la location. La ludothèque décline toute responsabilité en cas d'accident. L'utilisation du château est sous l'exclusive et totale responsabilité du locataire. La location se limite à la mise à disposition du château, **la surveillance étant à la charge du locataire.**

Il est interdit :

- 1) aux enfants de monter dans le château avec des chaussures**
- 2) aux enfants de plus de 8 ans de monter dans le château**
- 3) de monter dans le château avec des objets tranchants**
- 4) aux animaux**
- 5) de manger et de boire dans le château**
- 6) Ne pas oublier d'enlever les lunettes.**

Après usage, nous demandons de dégonfler le château, de le plier et de le remettre dans le sac de rangement et la pompe dans la caisse en plastique et de mettre le tout au sec à l'intérieur.

Une caution de **fr. 50.--** est demandée. Lors du retour, une vérification sera faite par les ludothécaires. En cas de dégradation, la caution ne sera pas restituée au locataire.

Dans le cas où le château serait rendu à la Ludothèque dans un état sale, la moitié de la caution sera retenue.

POUR ACCORD

Date :

Date :

Le Locataire

La Ludothèque d'Epalinges

CAUTION RENDUE LE :

Signature :